



Nord France Europe

Lens le 12/01/10

P.S.E : La Direction joue une nouvelle fois la montre...

Historique :

- Le 13 novembre et le 19 novembre le CHSCT et le Comité d'Entreprise rendent un avis défavorable sur les Projets RFS, Optimum et PSE
- Le 20 novembre les 6 organisations syndicales, Cfdt, CFTC, CGT, SNE-CGC, SNP FO, et SU UNSA ainsi que le CHSCT et le Comité d'Entreprise assignent en référé la CE NFE devant le TGI de Lille en vue d'obtenir la suspension de ces néfastes projets : date d'assignation le 01/12
- A plusieurs reprises, les 6 OS, le CHSCT et le Comité d'Entreprise, de manière à être prêts dans les délais normaux de procédure, ont travaillé et préparé le dossier juridique en relation avec leur avocat,
- Le 01/12 : Lors de l'assignation, la CE NFE joue une première fois la montre et obtient un report au 12/01 au motif de constituer son propre argumentaire, pour tenter de justifier, dans un premier temps, la suppression de 126 emplois.
- L'Organisation Syndicale SUD, qui n'était pas sur le même angle de défense, est invitée en qualité d'intervenant à participer à la procédure initiés par les 6 OS, le CHSCT et le Comité d'Entreprise.
- Le 31 décembre se tient une réunion exceptionnelle du Comité d'Entreprise pour procéder à l'approbation des Procès Verbaux de CE afférents aux Projets RFS, Optimum et PSE.

Ce jour le 12/01 :

- Comme nous le craignons, un nouveau report a été obtenu par la Direction, au prétexte, retenu par le président du tribunal, du dépôt le 11/01 après midi, des conclusions de l'avocat de la partie intervenante (SUD)...
- **La prochaine date de plaidoirie est fixée au 19 janvier, soit dans seulement dans une semaine !!!**
- Souhaitons qu'à cette date le référé puisse enfin être débattu.

Dans ce cadre les 6 OS, le CHSCT et le Comité d'Entreprise, vous conseillent de ne pas vous positionner sur d'éventuelles propositions avant la décision rendue par la justice

Ne restez pas isolés et sollicitez les OS

Vos Représentants Syndicaux